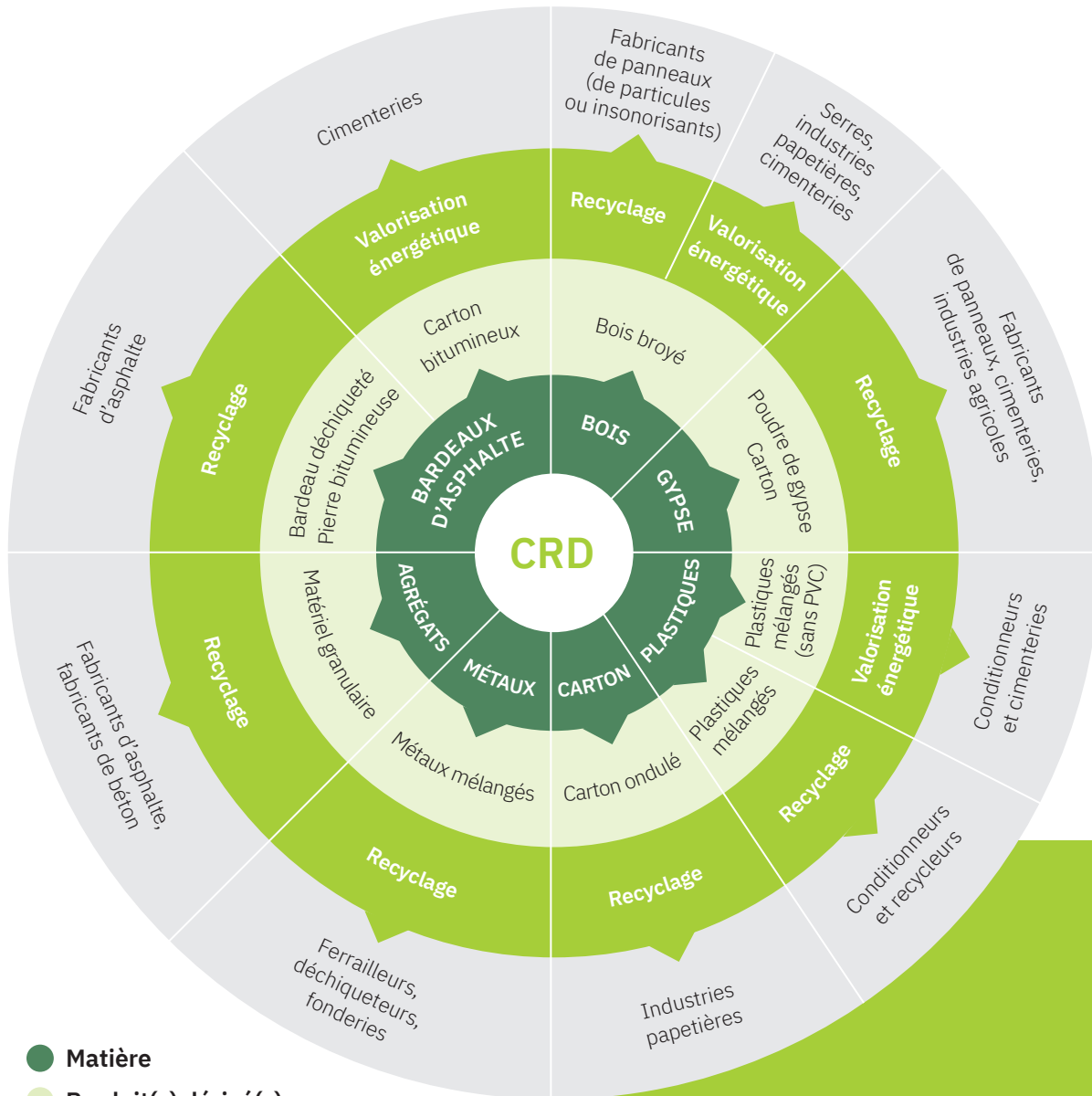


## Débouchés et voies de valorisation

des résidus de CRD récupérés et triés

Source : RECYC-QUÉBEC, 2018



- Matière
- Produit(s) dérivé(s)
- Marché
- Débouché(s)

## Lieux de récupération et de tri des résidus de CRD

### Écocentre de Matane

Service de récupération gratuit réservé aux particuliers (secteur résidentiel) de La Matanie dont les résidus de CRD sont déjà triés.

- 📍 330 rue Yves-Bérubé, Matane
- ☎ 418 562-5023
- 📅 1<sup>er</sup> mai au 31 oct. : Du lundi au vendredi de 7h à 17h / samedi de 8h à 17h.  
1<sup>er</sup> nov. au 30 avril : Du lundi au vendredi de 12h à 17h / samedi de 8h à 17h.

### GFL Environmental

(anciennement Groupe Bouffard)

Service de tri payant pour les secteurs résidentiel, commercial, industriel et institutionnel.

- 📍 75 rue Savard, Matane
- ☎ 418 562-5116
- 📅 Du lundi au vendredi de 8h à 16h30.



Mise en garde : La liste des résidus de CRD acceptés et refusés et les heures d'ouverture peuvent changer. Il est fortement recommandé de téléphoner pour s'informer avant de se déplacer.



www.lamatanie.ca



## Quoi faire



avec les résidus de **construction**, de **renovation** et de **démolition (CRD)** ?

# CRD





# CRD ?

Les **résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)** sont des matières résiduelles générées au cours de la réalisation des travaux de construction, de rénovation et de démolition de bâtiments ou de routes.

Ce dépliant vise à favoriser notamment la valorisation des résidus de CRD du bâtiment (résidentiel, commercial et institutionnel).

En Matanie, les **résidus de CRD** constituent près de

**2 %** et **7 %**

**des matières déposées à tort dans le bac de recyclage.**

**des matières déposées à tort dans la poubelle de chaque résidence.**



Ce qui représente **+ 80 kg**

**de résidus de CRD envoyés annuellement à l'enfouissement par résidence en Matanie.**

Ces matières ne doivent être déposées ni dans la poubelle ni dans le bac de recyclage. Elles doivent être triées et apportées à l'écocentre de Matane ou être envoyées dans un centre de tri.



158 rue Soucy, 2<sup>e</sup> étage  
Matane (QC) G4W 2E3

**418 562-6734**

[mrcdelamatanie@lamatanie.ca](mailto:mrcdelamatanie@lamatanie.ca)

## Résidus de CRD acceptés

à l'écocentre et au centre de tri



Bois



Bois traité ou peint



Palettes de bois



Briques



Béton



Métaux



Gypse (gyproc)



Céramique



Bardeaux d'asphalte



Plastiques rigides

## Résidus de CRD non acceptés

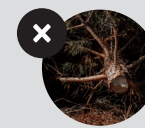
à l'écocentre et au centre de tri



Sols contaminés



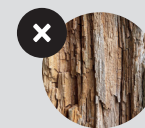
Meubles et encombrants



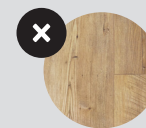
Arbres et résidus verts



Infrastructures



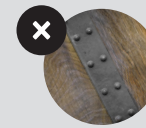
Bois pourri



Plancher flottant



Mélamine



Résidus de CRD mélangés avec d'autres matières (bois enduit de colle ou bois avec de grosses pièces de métal, etc.)

